

Ecole Primaire Publique Saint-Maudet

Circonscription de Quimper Est

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} trimestre 2023

Date du conseil d'école : 19 octobre 2023

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h30

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Morgane Claerhout, Nathalie Harscouët, Anansha Le Berre, Stéphanie Riou, Yannick Souffez, professeurs des écoles Karine Le Rest, AESH	Parents élus Colin Audrey Abentin Thierry Hernandez Marina Laforce Reynald Naour Kristell Palvadeau Angélique Richard Isabelle	Maire et son représentant Julien Le Guennec, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse
		DDEN Jacqueline Cutulic (DDEN)
		Invités Sophie Jegou, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) Mégane Le Cloarec, responsable service éducation jeunesse
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Ingrid Arzel, Inspectrice de l'Education Nationale Solweig Bauduin, professeur des écoles	Brécard Rozenn Mondy Xavier	Jacques Juloux, Maire

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Présentation et rôle du conseil d'école.
- Élection des représentants des parents d'élèves
- Lecture et vote du règlement intérieur de l'école.
- Bilan de la rentrée scolaire
- Projets pédagogiques et suivi du projet d'école
- Suivi des aménagements et travaux
- Questions diverses

Procès-verbal

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune observation n'est faite concernant le procès-verbal du conseil d'école du 3^e trimestre. Il est adopté.

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Pauline Favennec, représentante des parents d'élèves, est désignée comme secrétaire de séance.

3 – Présentation et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est présidé par le directeur de l'école et réunit les représentants de la communauté éducative. Le directeur peut aussi convier après avis du conseil des maîtres toute personne concernée par l'ordre du jour. Le conseil d'école est réuni au moins trois fois par an. Le conseil d'école vote le règlement intérieur et le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école et peut être consulté pour avis sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires ou de manière générale, sur toute question qui intéresse la vie de l'école. Les dates du conseil d'école des 2^e et 3^e trimestre sont : le jeudi 14 mars à 18h et le jeudi 13 juin à 18h.

4- Élection des représentants des parents d'élèves

192 parents étaient appelés à désigner leurs représentants le 13 octobre 2023. 10 parents, 6 titulaires et 4 suppléants ont été élus. Le taux de participation est d'environ 83%

Les parents d'élèves élus au Conseil d'École en sont des membres à part entière : ils y ont voix délibérative. Une information a été transmise aux familles via les boîtes mails des classes. Il a été précisé le rôle des représentants des parents d'élèves et leurs noms et coordonnées.

5- Lecture et vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

6-Bilan de la rentrée scolaire

a) Constats pédagogiques de rentrée

<u>Répartition par classe 2023-2024</u>	
TPS/PS/MS/GS bilingue- 0/4/4/6	14
TPS/PS/MS – 0/14/17	31
GS/CP - 10/12	22
CP/CE1/CE2/CM1 bilingue- 5/4/7/3	19
CE1/CE2 - 12/14	26
CM1/CM2 - 13/14	27
TOTAL	139

Les effectifs sont stables par rapport à l'an dernier, avec toujours des déséquilibres importants entre les deux filières. Le directeur rappelle que le nombre de 140 élèves est une limite haute pour l'école, en termes de capacité d'accueil, en particulier des salles de sieste et de restauration. Il précise que l'effectif de la classe maternelle monolingue reste particulièrement élevé. Des décloisonnements et des échanges de service ont été mis en place. L'accueil des TPS a été différé et se fera en cours d'année au cas par cas. 4 élèves de TPS sont déjà inscrits en filière monolingue.

Le directeur alerte sur l'absence d'inscription et de perspectives d'inscription en PS et TPS bilingue. Isabelle Richard, représentante des parents d'élèves, évoque les quelques inscriptions récentes et l'attractivité de la filière à développer cette année alors que cela n'avait pas été possible l'an dernier, compte tenu des difficultés d'effectifs aux écoles du Bourg. Elle précise que l'arrivée d'une nouvelle enseignante titulaire du poste offre aussi de nouvelles perspectives.

b) Prévention et protection de l'enfance

- Contrôle de l'assiduité

L'enfant inscrit à l'école doit assister aux cours prévus dans son emploi du temps. Certaines absences peuvent être autorisées à condition d'en informer l'établissement scolaire. L'absentéisme est contrôlé par l'établissement et par l'académie.

- Santé

En collaboration avec les médecins scolaires, l'équipe pédagogique participe au repérage précoce des éventuels troubles de santé pouvant affecter les apprentissages. Cette mission est essentielle pour la réussite du parcours scolaire des jeunes enfants.

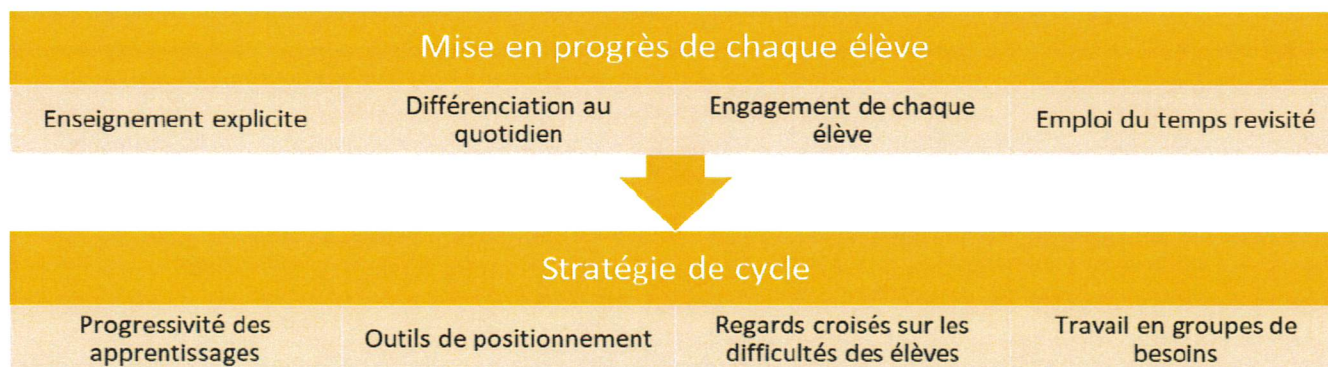
- Protection de l'enfance

Elle comprend des actions de prévention en faveur de l'enfant et de ses parents, l'organisation du repérage et du traitement des situations de danger ou de risque de danger pour l'enfant ainsi que l'application des décisions administratives et judiciaires prises pour sa protection.



c) Sécuriser les parcours des élèves

- **Mettre chaque élève en progrès**



Le directeur présente les différents principes qui guide l'action et le pilotage pédagogique afin de sécuriser le parcours des élèves, d'accompagner chaque élève dans son apprentissage pour acquérir le socle commun au meilleur niveau de maîtrise possible, en particulier les plus fragiles.

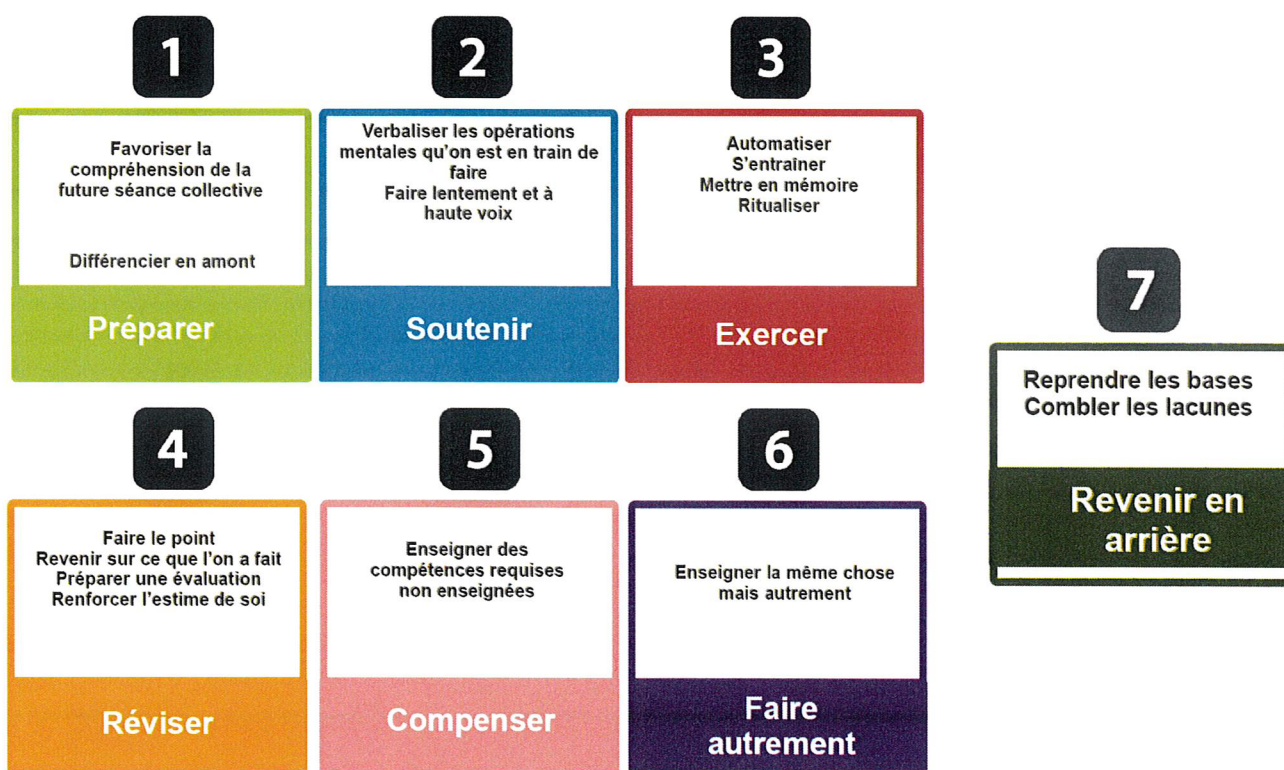
- Des outils de positionnement : les évaluations nationales CP, CE1, CM1 et 6^e

Le directeur indique que les élèves de CP, CE1, de CM1 et de 6^e ont passé les évaluations nationales de début d'année. L'équipe pédagogique a procédé à l'analyse des résultats en conseils de cycle et s'est appuyé sur ces éléments pour organiser son action. La mise en place de programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) et la prise en charge dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires (APC) ont notamment pour objectif de remédier aux fragilités ou besoins identifiés, en complément de la différenciation pédagogique au sein des classes.

- La différenciation pédagogique

La différenciation pédagogique consiste à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage pour permettre à des élèves d'aptitudes et de besoins différents d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs.

Le directeur présente plusieurs modalités de différenciation possibles au sein des classes.

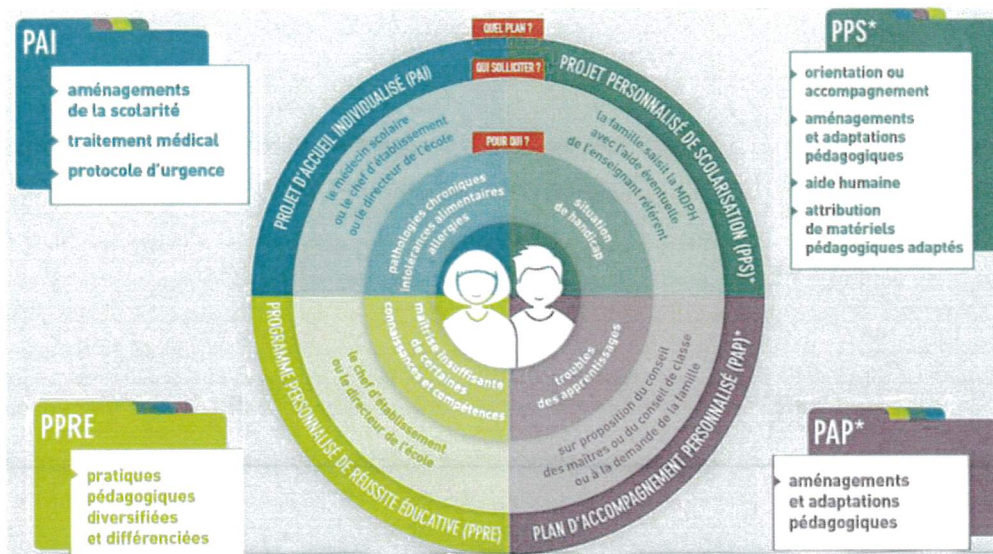


- Des dispositifs adaptés

Le directeur rappelle au Conseil d'école le principe de l'École inclusive. L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Le directeur présente les différents dispositifs en place dans l'école pour l'accueil des élèves.

Répartition par dispositif 2023-2024	
PAI	12
PPS	2
PPRE	12



7 -Projets pédagogiques et suivi du projet d'école

Suivi du projet d'école - favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves.

Le directeur présente quelques actions inscrites au projet d'école qui seront menées cette année.



- **Le parcours santé**

De la maternelle au lycée, le parcours éducatif de santé vise à assurer l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé des élèves ; il prend en compte l'environnement des enfants et l'articulation entre leurs différents temps de vie.

Le parcours éducatif de santé est structuré autour de trois axes :

- L'éducation à la santé, fondée sur le développement des compétences psychosociales en lien avec les programmes d'enseignement et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- La prévention qui regroupe les actions centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires ayant des dimensions éducatives et sociales, notamment des actions relatives aux conduites à risques ;
- La protection de la santé par le développement d'un environnement favorable à la santé et au bien-être.

- **Education à la sexualité**

Le directeur indique que l'éducation à la sexualité s'inscrit dans ce parcours santé. A l'école primaire, l'éducation à la sexualité suit la progression des contenus fixée par les programmes pour l'école. Ils font l'objet, en particulier aux

cycles 1 et 2, d'une intégration aussi adaptée que possible à l'ensemble des autres contenus et des opportunités apportées par la vie de classe ou d'autres événements. Aussi, à l'école, le nombre de trois séances annuelles fixé par l'article L. 312-16 du code de l'éducation doit-il être compris plutôt comme un ordre de grandeur à respecter globalement dans l'année que comme un nombre rigide de séances qui seraient exclusivement dévolues à l'éducation explicite à la sexualité.

Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles.

L'équipe pédagogique a établi une programmation sur l'ensemble de l'école.

Programmation indicative

Tous cycle

- Le respect de soi et des autres
- l'égalité filles/garçons

Une réflexion pédagogique est menée sur l'égalité filles-garçons notamment dans :

- Le choix des livres proposés aux enfants (comment sont représentés les hommes, les femmes, qui est le personnage principal...);
- La manière de s'adresser aux enfants, comment est distribué la parole, comment et dans quelles activités sont sollicités les enfants,

Cycle 1 et 2

- Travail sur le corps, les 5 sens, les émotions (être capable de les nommer, de les exprimer, de dire ce qui fait du bien, ce qu'on aime ou pas, ce qui me fait envie...) et l'évolution (naître, grandir, vieillir)
- Travail autour d'albums : La couleur des émotions, Un ange dans ma tête, La couleur des bisous, grosse colère.

Cycle 2

- Le consentement : apprendre à dire non
- Les secrets (petits ateliers philo, contes philo de Boris & Maurice, jeu Feelings, travail autour de l'album Les petits et les (trop) gros secrets...)
- Les comportements favorables à la santé

Cycle 3

- Les droits de l'enfant

- Connaître son corps et les distinctions physiques entre une fille et un garçon : description, identification des changements au cours de la puberté (infirmière scolaire).
- respect de la vie privée (réseaux sociaux)

- **Le programme pHARe**



Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges et lycées. L'école s'engage dans sa 2^e année.

Programme pHARe – Charte d'engagement

1. Engagement pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. S'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mettre en œuvre le protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Participation à deux temps forts : concours NAH (Non au Harcèlement), Journée NAH
6. 10 h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

En maternelle, l'équipe a mis en place des jeux coopératifs et des jeux pour développer l'empathie.

- **La parcours citoyen**

- Les conseils d'élèves

Le conseil peut se réunir pendant les heures de classe chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Il le sera au minimum 3 fois par an. Il est animé par un président, membre de l'équipe pédagogique.

Ce conseil peut donner un avis sur tout ce qui concerne la vie de l'école.

Les propositions sont faites dans chacune des classes, lorsque chaque délégué demande à ses camarades ce qu'ils proposent pour que la vie à l'école progresse.

Le conseil d'école fait l'objet d'un compte-rendu.

- Intervention TBK pour les CM2
- Opération « le parlement des enfants ». La classe de CM1 CM2 est candidate pour porter un projet de rédaction d'une proposition de loi sur le thème "Comment inclure tout le monde dans la pratique sportive"
- Activités d'éducation à l'environnement organisées par Quimperlé Agglomération

- **Le parcours artistique et culturel**

- Visites régulières à la médiathèque. Il n'est pas prévu de visite à la Ludothèque.
- Programme Cin'école
- Théâtre (CM1 CM2) et spectacle vivant pour les TPS PS MS
- Sorties au Musée Départementale breton de Quimper pour les élémentaires bilingues
- Activités avec la maison-musée
- Activités proposées par Maël Garré, Abbaye St Maurice
- Projet Danse à l'école (GS CP) avec Caroline Le Goff

- Séances de breton avec enfants et familles, participation à la fête de la Bretagne.

- **Le parcours Education physique et sportive**

- Natation scolaire (8 séances au cycle 2, 4 pour les GS)
- Session voile pour les élèves de CM1-CM2 des deux classes
- Session basket pour la classe CE1 CE2 et la classe élémentaire bilingue
- Projet vélo pour l'ensemble des classes, avec l'appui du service des sports et l'organisation d'une session locale d'agrément

- **Autres projets**

- Sorties de proximité et école Dehors
- Programme Class'Echecs (GS CP)
- Projet autour de la robotique et de la programmation
- Mise en place de l'ENT One dans toutes les classes
- Le projet CNR « réaménagement des espaces » et la sollicitation du Fond d'Innovation Pédagogique
- Concernant les classes transplantées, les difficultés d'organisation, et les coûts, notamment de transport, conduisent l'équipe à réfléchir à d'autres modalités de projets en extérieur. Le conseil d'école sera informé de l'état des réflexions lors du prochain conseil.

8- Sécurité



Depuis les événements tragiques d'Arras, le plan Vigipirate est passé à son niveau le plus renforcé. Concrètement, il s'agit en particulier de faire preuve de la plus grande rigueur dans la gestion et le contrôle des entrées et des sorties.

Marina Hernandez, représentante des parents d'élèves, interroge l'équipe pédagogique sur ce qui a été proposé aux enfants le lundi 16 octobre pour évoquer les événements de la semaine passée. Chaque enseignant a pu évoquer l'évènement avec les élèves dans des modalités adaptées à leur âge et proposer un temps d'échange.

9-Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- **Etat et calendrier des travaux**

Julien Le Guennec, adjoint à l'Education et à la Jeunesse, récapitule les travaux réalisés et planifiés.

Concernant le bâtiment, une partie de la classe maternelle monolingue a été refaite et a permis d'agrandir de façon significative l'espace disponible. Les fenêtres sont changées lors des prochaines vacances. Le reste des travaux sera effectué l'été prochain.

Concernant les cours, des devis sont en cours pour la réalisation de l'estrade en bois prévu dans le projet mené avec le CAUE. Le mur d'escalade prévu ne pourra être réalisé car le mur de pierres ne pourrait le supporter. Des solutions alternatives à la structure de jeux et de nouveaux jeux de cour sont envisagés.

Des travaux ont été faits pour améliorer l'étanchéité du préau.

- **Sécurité routière**

Audrey Colin, représentante des parents d'élèves, relaie que l'inquiétude des parents d'élèves concernant la sécurité aux abords de l'école reste importante compte tenu de la vitesse excessive des véhicules.

Julien Le Guennec répond qu'il a sollicité une présence accrue de la gendarmerie. Des panneaux « école » ont été installés. La réduction de la vitesse à 30 km/h n'est pas envisageable car la route devant l'école est une départementale.

La vitesse des cars de TBK interpelle aussi fortement. Julien Le Guennec propose que le conseil d'école adresse un courrier à TBK et aux élus de Quimperlé Communauté en charge de ces questions. Le conseil d'école valide cette proposition.

Le directeur clôt le conseil d'école à 19h30.

Le directeur, Vincent RIBALET



La secrétaire, Pauline Favennec

